

1. L'intrus est

- A Le pouvoir exécutif
- B Le pouvoir approximatif
- C Le pouvoir judiciaire
- D Le pouvoir législatif

2. Qui possède le pouvoir législatif ?

- A Le Parlement
- B L'Assemblée nationale
- C Le Sénat
- D Le Président de la République et le gouvernement

3. Le pouvoir judiciaire réunit

- A l'ensemble des maires de France
- B l'ensemble des tribunaux
- C le Président de la République et le gouvernement
- D le 1^{er} ministre et les ministres

4. La Constitution a été approuvée en 1958 par référendum c'est-à-dire par

- A le général De Gaulle
- B le gouvernement
- C le Parlement
- D le peuple français

5. La Constitution du 4 octobre 1958 définit l'organisation et le fonctionnement de

- A la III^{ème} République
- B la IV^{ème} République
- C la V^{ème} République
- D la VI^{ème} République

6. Les lois sont des règles juridiques qui permettent de

- A régler la vie en classe uniquement
- B régler la vie en société
- C régler la vie en entreprise uniquement
- D rendre la vie de chacun très difficile

7. Les décrets sont des décisions prises par

- A le Président de la République
- B le 1^{er} ministre
- C un professeur
- D un juge

8. Les vacances scolaires sont fixés par le ministère de l'éducation nationale, il s'agit donc

- A d'un arrêté ministériel
- B d'un arrêté préfectoral
- C d'un arrêté municipal
- D d'un décret

9. Lorsqu'un maire interdit la circulation des véhicules dans une rue, le temps des travaux, il s'agit

- A d'un arrêté ministériel
- B d'un arrêté préfectoral
- C d'un arrêté municipal
- D d'un décret

10. Les textes juridiques ne pouvant prévoir toutes les situations, les juges disposent d'un certain pouvoir de décision qui se concrétise dans

- A un jugement
- B un arrêt
- C un décret
- D la jurisprudence